

Réunion du 16 juin 2018 – conseil d'administration du CBWSL

A l'ordre du jour

1. Review du document technique d'encodage
2. « Semaine » Club en Drôme, printemps 2019
3. LBF : réponse concernant les affiliations « obligatoires »
4. Recherche partenaire et inscription via site Internet
5. Pour info : training bridgemate remis à septembre
6. Charte des joueurs du CBWSL
7. Coupe Zweiffel
8. Sponsoring de notre fête annuelle par « Pareto »
9. A.O.B.

Présents : Claude Baudoux, Genviève Danheux, Danette Nuyens, Christian Dexhorez, Gerrit Eerdmans, Philippe Taymans

Excusée : Marie-Thérèse de Ville de Goyet

Minutes de la réunion

Sujet des courriels : Gerrit propose d'intituler les titres de courriels CBWSL, suivi du sujet, plutôt que le nom complet du club : approuvé.

Adresse du club : Gerrit propose d'indiquer comme adresse courrier postal du club l'adresse du président et idem pour les courriels : approuvé. Pour éviter tout problème juridique, le président suggère que les courriers et courriels lui soient adressés à l'intitulé CBWSL. Pour info, ceci est déjà indiqué à l'article 2 des statuts du club (Siège Social), mais sera repris sur la page d'accueil. Le changement est effectué sur la page d'accueil du site Internet du club.

Droit de table : Gerrit propose d'indiquer que le droit de table, au lieu de cinq euros, soit indiqué quatre euros plus un euro de boisson : approuvé. Le changement est effectué sur le site Internet du Club ce vendredi 18 août 2018.

Prix distribués : Gerrit propose d'indiquer que les prix distribués sont d'environ 40 % des droits de table : approuvé. Modifié sur le site.

Budget 2019 : Philippe indique que l'année 2018 se terminera avec en caisse environ 4.100 € et la budgétisation de 2019 montrera un solde fin 2019 de 5.600 €.

Nous devons donc trouver des moyens de redistribuer ces sommes vers les joueurs.

Diverses propositions sont à l'étude : tournoi avec prix (non monétaire) plus importants, dîner pour les membres avec participation financière complète du club, etc... Les idées sont les bienvenues.

Statistiques de fréquence : Gerrit demande la liste de fréquence des joueurs pour ces douze derniers mois : **action Philippe**.

Info des membres sur le site Internet : Il est proposé d'indiquer sur le site Internet, en plus des numéros de téléphone des membres, leur adresse électronique. En vertu de la réglementation européenne actuelle, il sera demandé par courriel, primo, si le joueur accepte que son numéro de téléphone y soit indiqué, et deuxio s'il accepte que son adresse électronique y soit indiquée : **action Philippe**.

Affiliation à la LBF : Après longue discussion concernant l'obligation pour notre club, affilié à la LBF, d'affilier non seulement ses membres effectifs (le comité : cotisations déjà prise en charge par le club), mais aussi tous ses membres adhérents, les décisions suivantes sont prises : afin de se conformer strictement à l'obligation de la LBF, les statuts du club vont être modifiés de la façon suivante : actuellement, toute personne jouant au moins une fois dans notre club est considérée comme membre adhérent. Ceci va être modifié : toute personne jouant au moins une fois dans notre club est considérée comme visiteur. Si elle en fait la demande, elle devient membre adhérent, moyennant le paiement annuel de la cotisation de la LBF (actuellement 27 €), paiement au club en tant que cotisation annuelle du club. Ces sommes sont globalement annuellement intégralement reversées à la LBF en tant que cotisations annuelles. La LBF sera tenue au courant de ce changement de statut.

Coupe Zweifel : la proposition que notre club paie les cotisations (obligatoires) annuelles LBF des participants à la coupe Zweifel est modifiée en ce qui suit : les participants paient leur cotisation à la LBF (via notre club), et le club prend en charge l'inscription à la coupe Zweifel, soit 10 € par personne et 20 € par équipe (total annuel de 160 € pour les deux équipes de trois paires chacune). A noter que le club n'inscrira les deux équipes que si leur compétition se déroule les mardis **après-midi**.

Charte des joueurs : mise au frigo.

Training bridgemate et BriTay : une ou plusieurs sessions seront organisées les jeudis après le tournoi. Date à décider à partir de l'automne prochain. Le président rappelle l'existence du document d'aide à l'encodage BriTay (ce document « voyage » dans la malette PC et Gerrit en possède une copie).

Recherche de partenaire et inscription via le site Internet : aucun logiciel adaptable au site de notre club n'a été trouvé pour le moment. Danette pense que le club de bridge de Namur en utilise un et aussi à Waterloo (voir Robert Mostin) . Investiguer les deux clubs : **action Philippe et Danette**. Attente également d'une réponse de Philippe Roy.

Semaine club : le comité approuve le projet d'une semaine club dans la Drôme en 2019. **Action philippe** (courriel toute boîte aux membres etc...).

Sponsoring « Pareto » : le comité rejette la proposition d'un sponsoring « en échange » d'une proposition de séance d'information.

